

Formulaire de consentement

Modalités d'intervention

L'évaluation, en psychologie clinique, consiste à déterminer la nature, les causes et les effets potentiels du problème ayant amené la personne à consulter le psychologue. Il s'agit d'une étape essentielle avant de débiter toute forme de suivi. L'évaluation a pour but d'aider à mieux cerner la situation actuelle de la personne afin de pouvoir émettre une opinion diagnostique, formuler des recommandations, proposer un plan de traitement ou l'orienter vers les services les plus appropriés. L'évaluation nécessite généralement une séance d'une durée de 60 à 90 minutes. Il peut être également demandé de compléter des questionnaires afin de bonifier l'évaluation.

L'évaluation fera l'objet d'un rapport écrit et déposé à mon **dossier**. Le contenu de ce dossier est strictement confidentiel. Toute transmission d'information me concernant à une tierce personne ne peut être faite sans un consentement spécifique et écrit de ma part, sauf dans certaines circonstances très rares (voir la section Confidentialité ci-bas). Je peux avoir accès à mon dossier, sauf si la psychologue juge que cela peut m'être préjudiciable.

La psychothérapie est un traitement psychologique pour tout problème entraînant une souffrance ou une détresse. Elle a pour but de favoriser des changements significatifs dans les pensées, les émotions ou les comportements. Elle s'appuie sur des modèles théoriques scientifiquement reconnus et sur des méthodes d'intervention validées qui respectent la dignité humaine, les lois et les règles de déontologie.

Avantages et inconvénients

La psychothérapie devrait contribuer à diminuer la détresse ou la perturbation du fonctionnement associées au motif de consultation, tel que prouvé lors d'études scientifiques, mais elle ne comprend aucune garantie de succès. La psychothérapie comporte très peu d'inconvénients, mis à part l'inconfort ou le malaise possibles liés au fait de parler de ses difficultés ou d'effectuer certains exercices auto-aidants en dehors des séances.

Les honoraires

- ✓ Les honoraires professionnels sont de 120.00 \$ pour une séance de 50 minutes, à partir de l'heure prévue du rendez-vous. Lorsque la durée des séances est inférieure ou supérieure à 50 minutes, les honoraires sont calculés au prorata de ce tarif.
- ✓ J'accepte de payer les honoraires à la fin de chaque séance.
- ✓ La rédaction d'un éventuel rapport à fournir à une tierce personne sera facturée à un taux horaire de 120.00 \$, et la psychologue fournira une estimation préalable du temps nécessaire pour réaliser ce travail.
- ✓ Je sais que ces frais peuvent être remboursables par un programme d'assurances collectives et déductibles d'impôts, et que les reçus seront fournis gratuitement.

- ✓ En cas de modification de ces honoraires, la psychologue s'engage à me donner un avis préalable de quatre semaines.

La fréquence des rendez-vous et les absences

- ✓ La fréquence des rendez-vous sera fixée en accord avec la psychologue à une rencontre par semaine ou par deux semaines. La fréquence peut être revue en cours de suivi.
- ✓ Pour annuler un rendez-vous, je dois aviser au moins 24 heures à l'avance, sinon je sais et je comprends que je devrai payer la moitié des honoraires prévus pour la rencontre.
- ✓ Un retard de 30 minutes et plus nécessite de reporter le rendez-vous.

Télépsychologie

- ✓ Lors d'une séance se déroulant par télépsychologie, je comprends que je dois prévoir un endroit calme (ex. : un endroit isolé à mon domicile) minimisant les sources de distraction; d'éviter de prendre des appels, répondre à des courriels ou de naviguer sur Internet pendant les séances; de prendre les dispositions nécessaires afin d'éviter les visites imprévisibles (conjoint, enfants, etc.) pendant les séances.

Confidentialité

Les psychologues sont tenus au secret professionnel. Les informations qui seront divulguées lors des séances demeureront confidentielles. Un rapport d'évaluation ainsi que des notes qui résument les séances seront déposés à mon dossier, et celui-ci sera conservé par la psychologue pour une durée de 5 ans. Toutes les informations recueillies à mon dossier seront traitées de manière à assurer la confidentialité. Toutes les informations en format papier permettant de m'identifier (s'il y a lieu) seront rangées dans un classeur fermé à clé.

Par ailleurs, la psychologue est tenu de divulguer tout renseignement en vue de prévenir un acte de violence envers soi (ex. : un suicide) ou envers autrui.

Consentement aux services

Je, soussigné(e) _____ reconnais avoir lu le présent formulaire et avoir compris les informations qui s'y retrouvent. J'ai eu l'occasion d'en discuter avec la psychologue (Marie-Hélène Savard, Ph.D.) et ai obtenu des réponses à mes questions et à mes préoccupations. Les avantages et les risques probables associés à une psychothérapie m'ont été expliqués. Par ailleurs, je comprends que je peux retirer en tout temps mon consentement et ce, sans préjudice.

Signature du(de la) client(e)

Date

Signature de la psychologue

Date